

REGLEMENT de l'A. S.

AUTORISATION DES PARENTS

I- Buts de l'association

L'AS du collège Jean Monnet est affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Elle propose des activités sportives à tous les élèves volontaires, filles et garçons, de tous les niveaux de classe.

II- Règlement

1) L'adhésion est un acte volontaire.

2) Modalités d'inscription

L'élève inscrit à l'AS doit fournir une cotisation de **22 euros** (espèces ou chèque bancaire à l'ordre de l'AS collège J. Monnet) et l'autorisation des responsables afin d'obtenir sa licence UNSS (la cotisation d'adhésion est votée chaque année en A.G.)

3) Assurance

L'élève bénéficie de l'assurance collective MAIF du Collège

4) Encadrement

Durant les activités, l'élève est toujours sous la responsabilité d'un enseignant d'EPS. Lors des entraînements (stade Jean Bouin), les adhérents s'y rendent et en repartent par leurs propres moyens. Ils doivent impérativement quitter le complexe à la fin de l'entraînement.

Durant les déplacements collectifs, les élèves sont accompagnés à l'aller et au retour par un enseignant d'EPS.

Lorsqu'il y a un déplacement, si un élève veut se rendre sur le lieu de l'activité par ses propres moyens ou quitter individuellement ce lieu, ses parents doivent en informer l'enseignant par écrit.

Le mercredi après-midi le Collège ferme à 13 heures ; en conséquence il n'assure pas la surveillance jusqu'au début de l'activité.

5) Assiduité

Tout élève doit fréquenter l'AS avec régularité (contrôle de présence effectué). Le responsable de l'élève peut s'informer sur la présence de son enfant en s'adressant à l'enseignant assurant l'activité.

6) Horaires

Les horaires d'entraînements sont réguliers.

Les jours de compétitions, la nature de la rencontre, le lieu et le mode de déplacement peuvent entraîner des heures de retour imprécises et plus tardives.

7) Information des activités

Tous les renseignements concernant les activités de la semaine figurent sur les panneaux d'affichage près des vestiaires d'EPS et sur le site du collège.

8) Catégories

BENJAMIN : 2009-2010-2011

MINIME : 2007-2008

CADET : 2006 et avant

ACTIVITES PROPOSEES

• Les midis « FORMULE MIDIS »

Lundi (de 12H à 13H) → TENNIS DE TABLE 6° et 5° / GYMNASTIQUE 6°

Mardi (de 12H à 13H) → SPORTS DE RAQUETTES 4° et 3°

Jeudi (de 12H à 13H) → GYMNASTIQUE 5°, 4° et 3°

Vendredi (de 12H à 13H) → SPORTS DE RAQUETTES 6° et 5°

• Les entraînements chaque mercredi

- GYMNASTIQUE (de 12H30 à 14H)

-MULTI ACTIVITES (de 12H30 à 14h) : VTT, Run and bike, Ecorun, Tir à l'arc, slackline, parcours sportif, etc.

La programmation des activités sur la pause méridienne est susceptible de changer selon les annonces gouvernementales au cours de l'année.

La finalité de l'Association Sportive est la pratique en compétition selon son niveau ; nous insistons sur la nécessité de s'investir au minimum un mercredi après-midi dans l'année soit en tant que participant, soit en tant que jeune officiel.

Je soussigné(e) Mme / M. _____

Demeurant à _____

Autorise l'élève :

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le _____ Classe : _____

à faire partie de l'Association Sportive du Collège Jean Monnet à Luisant. En outre, j'accepte que les responsables de l'Association ou de l'UNSS autorisent en mon nom, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'A.S.

Numéro(s) à appeler en cas de besoin : _____

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de l'Association Sportive (A.S) du collège et des compétitions UNSS, il se peut que votre enfant soit pris en photographie ou filmer pour illustrer des résumés de rencontres ou pour promouvoir l'AS dans l'établissement. Ces photographies resteront dans l'enceinte du collège ou pourront être mises en ligne sur le site Internet du collège.

Autorise mon enfant à être pris en photographie dans le cadre de l'AS.

N'autorise pas mon enfant à être pris en photographie dans le cadre de l'Association sportive

Fait à _____, le.....

Signature (responsables) :

Signature élève (cette signature signifie un véritable engagement sur l'année) :

Mon enfant participera

- Le(s) midi(s) le :**
- Activité(s) pratiquée(s) :**

- Le mercredi :**
 - Gymnastique
 - Multi-activités

.....

De plus, il devra participer aux compétitions dans au moins une activité au cours de l'année dès que nous y serons autorisés, parmi :

- Badminton
- Tennis de table
- Athlétisme
- Cross
- Run an bike- duathlon- triathlon
- Handball
- Foot
- Rugby
- Gymnastique
- Ultimate
- Acrosport
- Futsal